

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°5-2023 REUNION DU 30 MAI 2023

Objet : Décision Modificative n°1

L'an deux mille vingt-trois et le trente mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

Présents : MM. BRUZY Didier, CALMON Patrice, MAILLOLS Pascal et MARGALL Etienne, syndics titulaires. Messieurs GARCIA François et REIG Jean, syndic suppléant.

Mme. BOUZAN Béatrice donne pouvoir à M. Patrice CALMON.

Le Président présente au Conseil Syndical qu'il faut affecter les résultats de l'exercice 2022 et qu'il y a des comptes qui n'ont pas été suffisamment alimentés lors du budget primitif. Il faut donc faire un virement de crédit :

Intitulé	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Eau et assainissement			60611	100,00
Vêtements de travail			60636	1 000,00
Autres matières et fournitures			6068	3 000,00
Frais postaux et télécommunication			626	5 000,00
Personnel titulaire			6411	2 000,00
Charges de sécurité sociale			6450	4 000,00
Autres charges diverses			6588	6 618,02
Fonctionnement dépenses				23 718,02
	Solde	23 718,02		
Résultats antérieurs reportés			002	23 718,02
Autres redevances et recettes	70388	170 000,00		
Autres redevances par collectivité de rattachement			70871	170 000,00
Fonctionnement recettes		170 000,00		193 718,02
	Solde	23 718,02		

Après discussions, les syndics décident à l'unanimité :

-de valider la décision modificative n° 1 ;

-d'autoriser le président à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette mise en place.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY